



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Accès aux soins en Guyane

Question au Gouvernement n° 1133

#### Texte de la question

#### ACCÈS AUX SOINS EN GUYANE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

**M. Jean-Victor Castor** . En Guyane, les patients meurent à l'hôpital et la santé n'est plus un droit garanti. Les médecins libéraux ne représentent que 18 % des praticiens et 40 % d'entre eux ont plus de 60 ans. Dès que l'on s'éloigne du littoral, l'accès aux soins disparaît. Le droit fondamental à la santé s'arrête aux frontières de l'enclavement.

À cela s'ajoute une gestion défaillante des évacuations sanitaires : un monopole d'Air France, incompréhensible, sur toutes les évacuations, l'arrêt partiel des prises en charge avec coque, des évacuations retardées ou impossibles et des patients mis en danger. Pourtant, la compagnie Air Caraïbes réalise déjà des évacuations sanitaires entre les Antilles et la métropole et pourrait intervenir au même titre qu'Air France si l'État prenait immédiatement ses responsabilités.

Cette crise est aggravée par une instabilité chronique de la gouvernance sanitaire : un turnover incessant à la direction de l'ARS compromet toute continuité stratégique, au profit d'un pilotage à vue. Pendant ce temps, le CHU de Guyane est maintenu dans une logique de rafistolage, avec des mobil-homes, sans vision à long terme ni financement fléché.

Madame la ministre, voici ce qu'exigent les Guyanais : une stratégie et un plan de recrutement adaptés aux réalités du territoire ; un dispositif de retour au pays des étudiants en médecine et médecins guyanais ; une sortie de la précarité administrative pour les Padhue ; une gestion humaine et non comptable des évacuations sanitaires, améliorée par l'autorisation d'Air Caraïbes au même titre qu'Air France ; une stabilité des ressources humaines et une réelle continuité des soins ; une transition rapide vers un CHU digne de ce nom et le lancement d'une étude en vue de créer un nouveau site hospitalier. Je vous rappelle que le contexte est d'autant plus difficile que les cliniques privées de Guyane s'apprêtent toutes à fermer.

Quelles sont les décisions qu'entend prendre le gouvernement, madame la ministre ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

**Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées** . Je connais les difficultés d'accès aux soins, objet d'angoisses majeures, de nos compatriotes guyanais et je salue votre travail de parlementaire sur ce problème. Je tiens néanmoins à vous signaler l'augmentation de plus de 75 % du nombre de médecins présents dans ce territoire, où la situation reste difficile, je le sais bien.

**M. Jean-Paul Lecoq** . 75 % de rien, c'est toujours très peu !

**Mme Stéphanie Rist, ministre** . La décision de créer un CHU ouvre des perspectives professionnelles claires et structurantes. La Guyane dispose d'un atout fort : la présence de professeurs de médecine, les PU-PH, dont le rattachement à l'université de Guyane renforcera l'attractivité pour les professionnels de santé. D'autre part, la formation médicale sera structurée très localement, de la première année du premier cycle jusqu'à l'accueil de futurs internes, afin de combler l'absence de filière dans ce domaine.

Même si notre priorité reste le développement d'une offre locale de soins, notamment via l'offre de télémédecine dans les infrastructures ayant des missions médicales, nous devons également progresser en matière d'évacuation sanitaire. C'est pourquoi, nous travaillons à l'ouverture d'un guichet unique dédié aux Evasan et traitons en ce moment même le dossier d'Air Caraïbes. Concernant la stabilité de la gouvernance – dont vous vous souciez à juste titre –, un nouveau directeur de l'ARS, M. Bertrand Parent, a été nommé, qui est très engagé pour résoudre les problèmes avec vous.

Depuis deux mois que je suis en fonction, j'ai entamé une série de réunions avec les représentants des territoires d'outre-mer, afin que nous poursuivions ensemble le travail.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Victor Castor](#)

**Circonscription** : Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1133

**Rubrique** : Outre-mer

**Ministère interrogé** : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire** : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le** : 24 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 décembre 2025